

10 mar 2022 -11:05

BE-Alert, plus nécessaire que jamais ! Inscrivez-vous maintenant !

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de vous avertir en situation d'urgence. En cas de situation de crise, il est essentiel que vous soyez rapidement averti.



Un bourgmestre, un gouverneur ou le ministre de l'Intérieur peut activer BE-Alert pour envoyer un message, par sms, e-mail ou message vocal, à toutes les personnes concernées par la situation d'urgence. Les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, par exemple fermer les portes et fenêtres en cas d'incendie.

BE-Alert dispose d'une capacité suffisante pour informer simultanément un grand nombre d'habitants, via différents canaux.

Plus d'un million d'adresses enregistrées

En 2014 le [Centre de Crise national](#) a lancé le projet-pilote BE-Alert. Pendant deux ans, 33 communes ont pu évaluer des tests BE-Alert et y apporter des améliorations.

Depuis 2017, BE-Alert est pleinement opérationnel sur l'ensemble du territoire belge. On compte actuellement plus de 1.025.444 adresses enregistrées et 85% des communes sont inscrites à BE-Alert.

Un habitant averti en vaut deux ! Le système constitue également une plus-value pour tous les services de

secours de notre pays.

Inscrivez-vous maintenant via [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be) !

SPF Intérieur - Direction générale Sécurité civile  
Service Communication  
Rue de Louvain 1  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 500 26 02  
<https://www.securitecivile.be>

Olivier Labarre  
Porte-parole (FR)  
+32 0478 66 87 94  
[olivier.labarre@ibz.fgov.be](mailto:olivier.labarre@ibz.fgov.be)

Steven Vermeulen  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 85 63  
[steven.vermeulen@ibz.fgov.be](mailto:steven.vermeulen@ibz.fgov.be)